

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Total E&P France

Description de l'établissement

Nom : Total E&P France
Adresse(s) : RD 817 - BP 22
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 03/04/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP42186010101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : MONT (64396)

Description¹ : Le site d'Arance est une ancienne gare racleur située sur la commune de Mont exploitée par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 14 octobre 2010.

Entre 1981 et 2008 TEPF acheminait sa production de pétrole via un pipeline depuis Lacq vers Tarnos. Les coordonnées du centre du site (en Lambert 93) sont X = 404 658 m, Y = 6 263 524 m. Une phase de nettoyage, d'inertage et d'isolation de la gare racleur a été menée en 2008 et 2009.

La plate-forme de l'ancienne gare racleur est référencée dans la base de données GUNEnv sous le n°0100288457.

L'emprise du site s'étend sur 250 m². L'environnement proche du site est principalement à vocation agricole à l'ouest et industrielle à l'est. Les premières maisons d'habitation et bâtiments agricoles sont localisés à environ 175 m au sud-ouest du site au lieu-dit Arance. À noter également la présence du Gave de Pau à environ 600 m à l'ouest du site qui s'écoule vers le nord-ouest.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé en juillet 2010 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- La présence d'hydrocarbures totaux (HCT) C10-C40 dans les sols, avec des concentrations comprises entre 65 mg/kg et 1 700 mg/kg avec une teneur maximale relevée au droit du sondage ARA-02. Les HCT en présence sont majoritairement des fractions lourdes (C21-C40).
- La présence d'une anomalie en cuivre et en zinc au droit du sondage ARA-01.
- La présence d'HCT C10-C40 dans les eaux souterraines (35 000 µg/l).

– La présence de Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) dans les eaux souterraines (5 500 µg/l), représentés principalement par des xylènes (4 400 µg/l).

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés du 6 au 23 février 2012. Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral n°11/ENV/06 du 27 juin 2011).

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux est compatible d'un point de vue sanitaire avec le scénario d'un usage de type agricole.

Sur la base du rapport de fin de travaux remis par l'exploitant le 06/04/2021 et la visite du site réalisée le 15 juin 2021, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 24/11/2021.

Lors de la visite de récolement, toutes les installations de surface ont été démantelées, dont les clôtures. Le site est accessible en véhicule. Le terrain n'est pas exploité par TEREKA.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2022/01 du 21 janvier 2022.

Les documents suivants sont disponibles dans l'onglet « Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) » :

- AP2 MINES
- Mémoire de fin de travaux
- Rapport AP2
- Rapport d'inspection

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 03/04/2025

Enjeux et environnement :

Commune(s) : MONT (64396)

Description³ :

Le site d'Arance est une ancienne gare racleur située sur la commune de Mont exploitée par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 14 octobre 2010.

Entre 1981 et 2008 TEPF acheminait sa production de pétrole via un pipeline depuis Lacq vers Tarnos. Les coordonnées du centre du site (en Lambert 93) sont X = 404 658 m, Y = 6 263 524 m. Une phase de nettoyage, d'inertage et d'isolation de la gare racleur a été menée en 2008 et 2009.

La plate-forme de l'ancienne gare racleur est référencée dans la base de données GUNEnv sous le n°0100288457.

L'emprise du site s'étend sur 250 m². L'environnement proche du site est principalement à vocation agricole à l'ouest et industrielle à l'est. Les premières maisons d'habitation et bâtiments agricoles sont localisés à environ 175 m au sud-ouest du site au lieu-dit Arance. À

noter également la présence du Gave de Pau à environ 600 m à l'ouest du site qui s'écoule vers le nord-ouest.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé en juillet 2010 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- La présence d'hydrocarbures totaux (HCT) C10-C40 dans les sols, avec des concentrations comprises entre 65 mg/kg et 1 700 mg/kg avec une teneur maximale relevée au droit du sondage ARA-02. Les HCT en présence sont majoritairement des fractions lourdes (C21-C40).
- La présence d'une anomalie en cuivre et en zinc au droit du sondage ARA-01.
- La présence d'HCT C10-C40 dans les eaux souterraines (35 000 µg/l).
- La présence de Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) dans les eaux souterraines (5 500 µg/l), représentés principalement par des xylènes (4 400 µg/l).

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés du 6 au 23 février 2012. Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral n°11/ENV/06 du 27 juin 2011).

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux est compatible d'un point de vue sanitaire avec le scénario d'un usage de type agricole.

Sur la base du rapport de fin de travaux remis par l'exploitant le 06/04/2021 et la visite du site réalisée le 15 juin 2021, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 24/11/2021.

Lors de la visite de récolement, toutes les installations de surface ont été démantelées, dont les clôtures. Le site est accessible en véhicule. Le terrain n'est pas exploité par TEREKA.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2022/01 du 21 janvier 2022.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : AP2_MINES-2022-01_20220121_Arance

Memoire_Fin_Travaux_20210223_Arance

Rapport_AP2_20211130_Arance

Rapport_Inspection_20190926_Arance

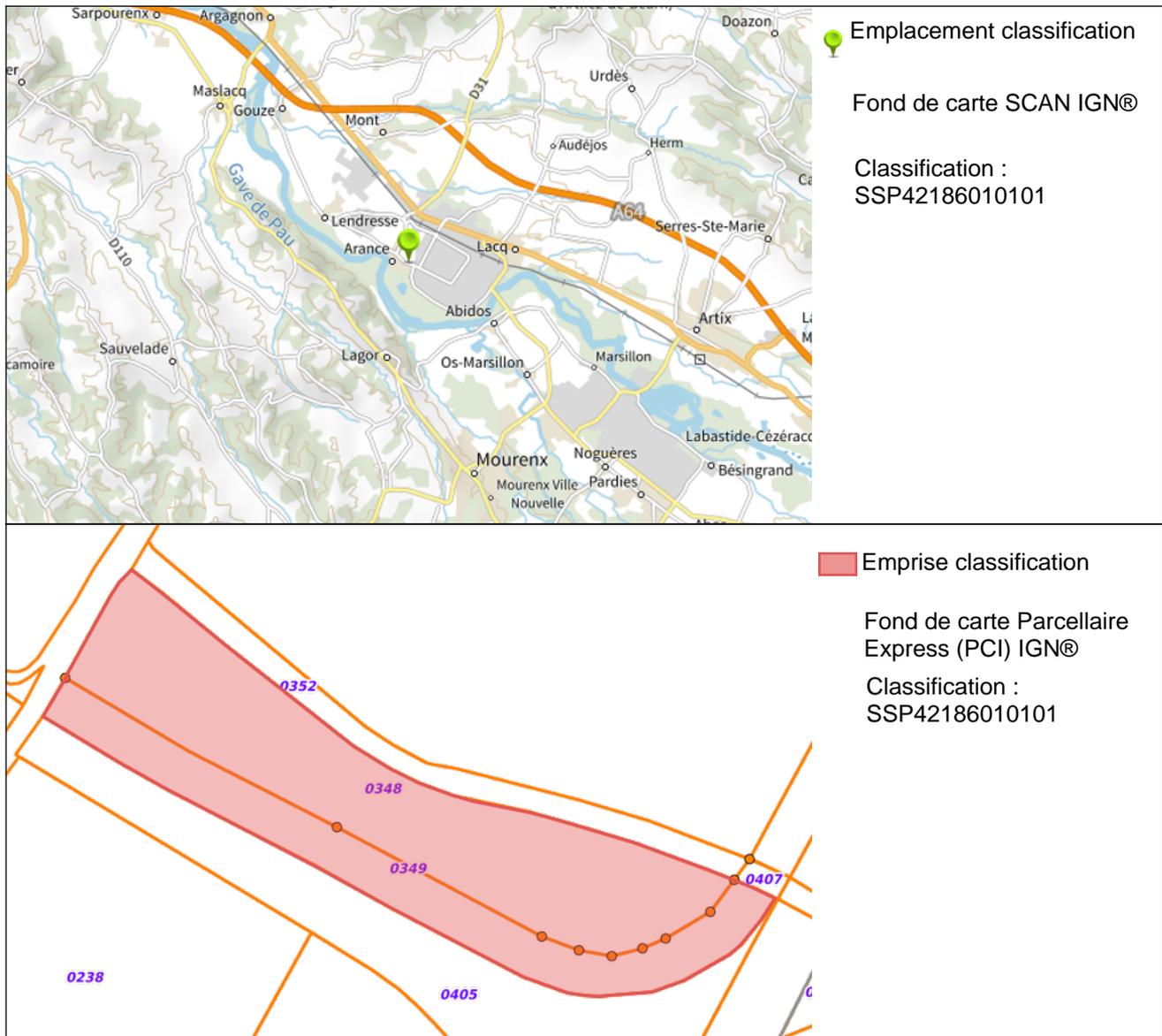
Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
MONT		AE	0348	00

MONT		AE	0349	00
------	--	----	------	----

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
 RGF93 / Lambert-93
 (EPSG:2154) :

Long. : 404610.3781080193, Lat. : 6263549.8377935765

Superficie estimée :

5298 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)

2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche

3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.